

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:*
Banque Vontobel Genève SA, Genève
2. *Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:*
Bank Vontobel AG, Zurich
3. *Contrat de fusion du:* 28.04.2009
4. *Publication de la fusion:*
FOSC n° 123 du 30.06.2009, page 12
5. *Echéance de préavis des créances:* **30.09.2009**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, 8002 Zürich
7. *Indication: Les créanciers du sujet transférant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art. 25 Lfus.*
8. *Remarques:* Selon le contrat de fusion du 28.04.2009, l'intégralité des actifs et passifs de la Banque Vontobel Genève SA, Genève, est repris à titre de succession universelle avec effet rétroactif au 1er janvier 2009 par la Bank Vontobel AG, Zurich. Le sujet transférant est radié par suite de fusion.

Lenz & Staehelin
8027 Zürich

(05127994)